

# Bulletin

22 DEC. 1994

de  
L → i a i e e e s o n

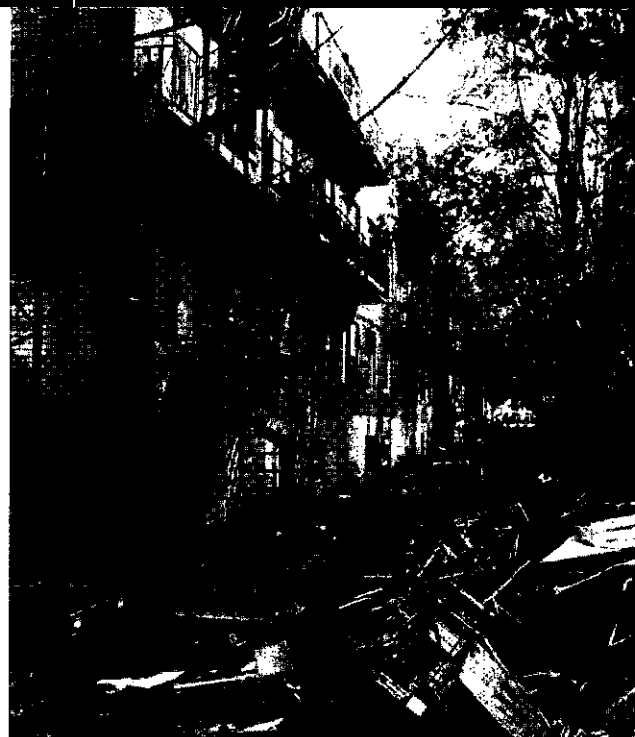
Vol. 19 no. 3

Fédération des associations de familles monoparentales du Québec

Décembre 1994

## Dossier pauvreté

Agir sur la pauvreté...



# Sommaire



Mot de la présidente p. 3  
par Lucie Tétreault

Présentation du dossier pauvreté p. 4  
par l'équipe du bulletin

Les visages chiffrés de la pauvreté p. 6  
par l'équipe du bulletin

Comment se sortir de la pauvreté p. 9  
par Gylaine Sirard

Projet pauvreté: points de vue p. 11  
par Marlène Dallaire et Jacynthe Lavoie

Du pain et des roses p. 13  
par Lorraine Desjardins

L'Amérique latine et nous p. 15  
par Madeleine Bouvier

Pensions alimentaires: perception et fiscalité p. 17  
par Madeleine Bouvier

Genesis: une garderie avec une vision p. 18  
par Lorraine Desjardins

Réforme Axworthy p. 20  
par Madeleine Bouvier

Pauvreté et santé mentale p. 21  
par Lorraine Desjardins

Financement des associations p. 24  
par Hélène Johnson

Non à la gestion par programmes! p. 26  
par Lise Cadieux

Équipe du bulletin  
Madeleine Bouvier  
Lorraine Desjardins  
Sylvie Lévesque

Conception/Mise en page  
Jean Lepage

Collaboration  
Lise Cadieux  
Marlène Dallaire  
Hélène Johnson  
Lise Lapierre  
Jacynthe Lavoie  
Claudette Mainguy  
Gylaine Sirard  
Lucie Tétreault

Impression  
Imprimerie  
du Centre Hospitalier de Verdun

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec

Reproduction permise en citant la source.  
Les articles signés n'engagent que leurs auteur-e-s

*Une production de la  
Fédération des associations de  
familles monoparentales du Québec*



1051, rue Saint-Hubert, bur. F-208  
Montréal, (Québec)  
H2L 3Y5  
Téléphone: (514) 288-5224  
Télécopieur: (514) 288-7823

# Mot de la présidente

par Lucie Tétreault

*A*yant été élue présidente de la Fédération des Associations de Familles monoparentales du Québec en juin dernier, c'est la première fois que j'ai le plaisir de vous écrire.

Je me suis impliquée auprès des familles monoparentales, d'abord à titre de bénévole, dans mon association locale de Richelieu en 1978. Déléguée au comité régional, j'ai par la suite franchi les échelons de la Fédération, comme membre du Conseil d'administration et comme responsable régionale. Je connais bien les dossiers défendus par la FAFMQ depuis toutes ces années et j'espère continuer à travailler pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées.

J'ai également eu le plaisir d'aller vous représenter lors du Congrès International des familles monoparentales à Amsterdam, les 24, 25 et 26 novembre derniers. Ce congrès avait pour but de faire con-

naître l'état de situation des familles monoparentales dans les pays en voie de développement et dans les pays développés, en se basant sur des exemples pratiques mais aussi sur des points de vue stratégiques et scientifiques. Je vous en reparlerai dans le prochain Bulletin de liaison.

Mais parlons un peu de l'une des priorités acceptées lors de la dernière assemblée générale, c'est-à-dire; faire reconnaître un financement de base pour les associations de familles monoparentales. Le comité mis sur pied cet été, nous a fait un rapport de leurs rencontres à la dernière réunion du C.A. et C.R.R. et je profite de l'occasion pour souligner leur excellent travail. Il nous faut maintenant aller de l'avant pour revendiquer, auprès du SOC, une enveloppe globale afin d'assurer des services de qualité aux membres de nos associations. Les difficultés financières ainsi que le manque de permanence dans les petites associations sont souvent la cause d'un essoufflement des bénévoles, mettant en péril la survie même de

leurs regroupements.

Nous savons que 66 % des familles monoparentales dirigées par des femmes vivent dans la pauvreté et que les statistiques démontrent bien que les enfants pauvres affichent des risques plus élevés de décrochage scolaire, de délinquance et de criminalité. Nous nous devons de tout faire pour que le gouvernement instaure un système de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source et que celles-ci, lorsque payées exclusivement pour les enfants, soient exemptes d'impôt.

La FAFMQ doit travailler à contrer la pauvreté des femmes et des enfants des familles monoparentales ainsi qu'à assurer la survie de ses associations membres.

En terminant, j'aimerais remercier chaleureusement les personnes qui m'ont fait confiance ainsi que les permanentes de la FAFMQ qui font un travail magnifique.



L'équipe de la  
Fédération des associations  
de familles monoparentales du Québec  
vous offre ses meilleurs voeux pour le temps des fêtes!

# Présentation du dossier pauvreté

par l'équipe du Bulletin

*T*oici déjà revenu le temps des fêtes? Certains d'entre nous iront peut-être dans le sud, fuyant les rudesses de l'hiver, pendant que d'autres, plutôt que de fuir la neige, iront s'y engouffrer allègrement en pratiquant divers sports et activités hivernales. Mais avant, il y aura l'inévitable magasinage de Noël, les centres commerciaux bondés, les nombreux rêves d'enfants à combler et l'aboutissement de tout ça en une grande fête de famille, somptueusement éclairée de lumières blanches, rouges et vertes et délicieusement agrémentée de victuailles.

Bien sûr, il s'agit là de l'image de Noël véhiculée par les médias et de celle en laquelle nous préférons investir nous-mêmes. Pourtant, pour une large part de la population du Québec, cette image est loin de la réalité, et Noël, loin d'être une occasion de réjouissances, est un douloureux rappel d'une situation économique difficile et insuffisante.

Dans le présent bulletin de liaison, vous trouverez divers éléments pouvant rendre compte de l'ampleur de la pauvreté que vivent un nombre alarmant de familles dans une société qui, pourtant, se vante d'offrir l'un des meilleurs éventails de programmes sociaux au monde. En consultant les nombreuses statistiques sur la précarité financière des familles monoparentales, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que nombres de démarches

devront être entreprises pour améliorer les conditions de vie des familles à parents uniques.

Il suffit de jeter un coup d'oeil au document de travail sur la réforme des programmes sociaux proposée par le Gouvernement fédéral, pour se rendre compte que la partie est loin d'être gagnée d'avance lorsqu'il s'agit de faire prendre conscience aux dirigeants du pays que l'heure est venue de faire des choix de sociétés servant à enrayer la pauvreté. Une lecture entre les lignes de ce document nous permettra de mettre en lumière les nombreuses et douloureuses lacunes de ce projet de réforme tel qu'il est présentement dessiné.

Plus que jamais, le temps est à l'action concrète pour améliorer les conditions de vie des familles monoparentales et pour toutes les victimes économiques du système actuel. L'éducation populaire, les organismes de défense de droits et les fournisseurs de services de derniers recours s'accordent tous pour reconnaître l'état d'urgence dans lequel se trouvent actuellement plus de 18 % de la population du Québec. Il est grand temps de faire admettre à nos

gouvernements que leurs mesures ne suffisent plus à contrer l'appauvrissement des plus démunis, mais servent davantage à leur donner bonne conscience et bonne réputation au plan international en fabriquant des réductions ponctuelles du taux de chômage.

Il est également temps que nos gouvernements cessent de se fier exclusivement au secteur communautaire pour ramasser les pots cassés de leur négligence. Bien sûr, la vie communautaire est, et restera toujours, le lieu privilégié de promotion de changements sociaux, mais il ne saurait être question, désormais, de continuer à utiliser les

organismes populaires comme de simples pansements servant à circonscrire la pauvreté des individus dans un lieu où elle ne dérange personne et où ses victimes se contentent d'un seuil minimal de subsistance.

***Il est temps de faire admettre à nos gouvernements que leurs mesures ne suffisent plus à contrer l'appauvrissement, mais servent davantage à leur donner bonne conscience et bonne réputation au plan international.***

L'équipe de rédaction du présent bulletin s'est rendu compte, en se penchant sur la problématique de la pauvreté, que cette dernière avait des ramifications nombreuses et complexes. Plutôt que d'avoir la prétention de

pouvoir cerner la pauvreté dans tous ses aspects, nous avons préféré mettre en évidence les questions qu'elle soulevait, sans nécessairement avoir besoin d'y apporter des réponses définitives.

Nous nous sommes rendu compte, en consultant divers intervenants, que le concept de pauvreté revêtait des sens différents dépendant de la culture, du groupe social et du milieu familial desquels les individus sont issus. Pour certains, le manque de ressources économiques vient en tête de liste lorsque l'on mentionne le mot pauvreté. Pour d'autres, ce sont la victimisation et l'absence de pouvoir que la pauvreté évoque en premier. Finalement, on entend aussi parler de pauvreté de l'être, où une impossibilité de se reconnaître comme individu à part entière, conduit à des comportements autodestructeurs tels la toxicomanie, la violence familiale, le décrochage scolaire, etc.

Il nous apparaissait également important, dans le cadre de ce bulletin, de mentionner des exemples positifs de femmes qui ont entamé un processus de prise en charge de leur destinée. De plus en plus d'organismes ne se contentent plus de jouer un simple rôle de soutien technique auprès de leurs clientèles; on reconnaît de plus en plus clairement l'importance de redonner un rôle actif aux individus, si petits soient les premiers actes posés. On reconnaît également l'importance de mettre les individus au courant de leurs droits sociaux et des gestes qu'ils peuvent poser pour en faire la promotion.

Plus encore que de priver l'individu de l'essentiel du point de vue matériel, la pauvreté prive l'individu de son sentiment de citoyenneté et de la possibilité de prendre part au processus d'évolution sociale. Des cuisines collectives aux magasins-partage, des groupes d'éducation populaire aux nombreux projets d'alphabetisation, partout le message envoyé est le même: «les gens ont la volonté de s'en sortir pour peu qu'on leur donne les outils nécessaires pour favoriser cet élan». Selon Daniel Laprès, coordonnateur de la Table de concertation sur la faim, «la véritable cause de la pauvreté réside dans le fait que de plus en plus de gens se voient dépossédés du pouvoir et des moyens de construire leur vie en toute dignité.»<sup>1</sup>

Mais encore faudrait-il que les gouvernements apprennent à investir intelligemment, et la meilleure façon reste encore de consulter ceux-là même qui travaillent sur le terrain et qui connaissent véritablement les besoins de la population. En principe, les structures d'une telle approche existent déjà, mais encore une fois, elle sert davantage à donner bonne conscience aux dirigeants qu'à leur faire prendre les bonnes décisions.

Daniel Laprès propose une

redéfinition du pouvoir afin de vaincre ce sentiment d'impuissance auquel nous sommes si souvent confrontés en tant que société: «L'enjeu consiste à fonder un nouveau pouvoir, qui n'est pas étariste ou financier.

**«la véritable cause de la pauvreté réside dans le fait que de plus en plus de gens se voient dépossédés du pouvoir et des moyens de construire leur vie en toute dignité»**

Changer le pouvoir, ça implique que celui-ci ne peut-être que celui de la société elle-même, qui joint ses forces et libère sa créativité pour changer ce qui doit être changé.»<sup>2</sup> Devant la gravité de la crise ac-

tuelle, nous ne pouvons plus nous permettre de nous laisser envahir par le pessimisme. Il est grand temps de reconnaître les forces inhérentes à chaque individu et d'y faire appel.

Que vous apparteniez au groupe démographique qui pourra se payer un voyage dans le sud cet hiver ou à celui qui devra faire des pieds et des mains pour budgétiser les dépenses des fêtes, nous tenons à vous souhaiter un très Joyeux Noël. Que 1995, qui sera consacrée «Année internationale de la tolérance», soit le théâtre de véritables changements sociaux et permette à de plus en plus d'individus de retrouver une dignité réelle.

1- Laprès, Daniel; *Compte rendu du colloque de la Table de concertation sur la faim de Montréal.*, 1992, p.8.

2- Laprès, Daniel; *Op.Cit.*, p.9.

# Les visages chiffrés de la pauvreté

par l'équipe du Bulletin

Un récent reportage du réseau anglais de Radio-Canada faisait la démonstration que l'on pouvait littéralement faire dire ce que l'on voulait aux chiffres. Ceci est probablement vrai dans le cas des milliers de sondages dont la population fait régulièrement l'objet. On tente de vendre davantage de traitements capillaires en démontrant, par exemple, que la majorité des hommes ayant souffert de malaises cardiaques sont chauves. On tente également de favoriser une moins grande consommation de nourriture à haute teneur en cholestérol sous prétexte que celui-ci conduit à divers problèmes de santé.

Les statistiques que nous exposons ici n'ont rien à voir avec l'opinion publique ou les diverses corrélations que l'on pourrait faire entre l'usage de tel ou tel produit et les chances de santé et de bonheur que l'on pourrait en retirer. Les chiffres de la pauvreté n'ont rien d'autre à dire que ce qu'ils disent sur papier. Les messages qu'ils contiennent ne renvoient en rien à des manipulations intéressées, ni à des calculs compliqués servant à faire valoir une vision artificielle de la réalité. Les visages chiffrés de la pauvreté dérangent par leur franchise et leur habileté à démontrer l'urgence de trouver des solutions justes et intelligentes pour y remédier.

En 1982, le Canada se retrouvait au troisième rang des pays industrialisés les plus pauvres avec un taux de 12,3 % de familles à faibles revenus alors que le Québec, pris séparément, s'y retrouvait au second rang avec un taux de 15,4 %. Si l'on considère que des pays comme la Norvège et la Suède maintenaient respectivement des taux de 5,0 % et de 4,8 %, on peut mieux se rendre compte de nos piètres performances nationales à ce chapitre.<sup>1</sup>

Depuis cette classification du début des années 80, la situation, loin de s'être améliorée, a suivi un cours plutôt alarmant. Selon des données publiées le 14 décembre 1993 par Statistique Canada, le taux de pauvreté, qui était de 16,5 % en 1991, avait augmenté à 16,8 % en 1992.<sup>2</sup> En mars 1993, près de 2,975,000 personnes (1/9) étaient prestataires d'aide sociale au Canada.<sup>3</sup>

Ces chiffres permettent aisément de rendre compte de l'ampleur de la crise sociale qui sévit au pays depuis les vingt der-

nières années. Les données factuelles de la pauvreté révèlent également que les individus les plus touchés se retrouvent au coeur des familles monoparentales dirigées par une femme. Ces dernières arrivent en tête du classement lorsqu'il s'agit d'observer le taux de pauvreté par groupe démographique. En 1990, alors que pour l'ensemble de la population canadienne, le taux de pauvreté était de 14,6 %, plus de 60,6 % des mères seules devaient se contenter d'un faible revenu pour soutenir leur famille.<sup>4</sup>

On se rend compte, dès lors, que ce groupe démographique présente une vulnérabilité supérieure aux autres en ce qui a trait au manque de ressources économiques. À cet effet, le Québec détient le record, au pays, du taux de monoparentalité. Alors que partout au Canada, le rapport de familles monoparentales versus bi-pa-

rentales était de 1 pour 5<sup>5</sup>, le Québec comptait, en 1991, plus de 268,880 familles à parent unique, soit une proportion de 22 %

**Les données sur la pauvreté révèlent que les individus les plus touchés se retrouvent au coeur des familles monoparentales dirigées par une femme; elles arrivent en tête du classement du taux de pauvreté.**

du total des familles avec enfants. Parmi ce nombre, 220,125 familles étaient dirigées par une femme ( soit une proportion de 81,9 %).<sup>6</sup>

Outre le fait qu'il s'agit ici d'une part importante de la population, d'autres chiffres nous apprennent que ce même groupe démographique se retrouve en tête des familles à faible revenu. En mai 1993, environ 90,000 responsables de familles monoparentales au Québec se retrouvaient à l'aide sociale avec plus de 120 000 enfants à leur charge.<sup>7</sup> En 1991, 66,1 % des familles ayant une femme à leur tête vivaient dans la pauvreté.<sup>8</sup>

Mais que veut-on dire exactement lorsque l'on parle de pauvreté? En terme de dollars réels, en 1991, le seuil de la pauvreté était fixé à 13,799 \$ pour une famille de 2 en région rurale canadienne, alors qu'il était de 37,833 \$ pour une famille de 7 en grande ville.<sup>9</sup> Or, les familles monoparentales pauvres vivent avec un revenu qui se situe à 64 % du seuil de la pauvreté.<sup>10</sup> Pour une famille de deux en milieu rural, ceci veut dire un revenu annuel de moins de 8,832 \$ (735 \$ par mois seulement).

Dans une définition donnée par les concepteurs du Guide d'accompagnement de la Carte de la défavorisation du Conseil scolaire de l'île de Montréal, le seuil de pauvreté serait «le point de rupture où se produit, par manque de ressources, une exclusion so-

ciale». Or, pas besoin de posséder les connaissances d'un savant économiste pour se rendre compte des immenses difficultés que de telles familles ont à rencontrer pour se loger, se nourrir et se vêtir. Leur revenu, loin de leur permettre de subvenir à ces besoins de base, les empêche de bénéficier d'une qualité de vie incluant l'accès à l'éducation, aux divertissements, aux produits culturels ou à toute autre forme de confort psychologique et matériel.

On sait que le remède le plus sûr contre la pauvreté est la possibilité d'occuper un emploi. Cependant, on se doute facilement que les femmes cheffes de familles monoparentales y ont difficilement accès. Les raisons de cette difficulté sont multiples: insuffisance de services de garde adéquats, difficulté de transport (en région rurale), sans compter que 14 % des mères seules ont quitté leur dernier emploi en raison de leurs responsabilités familiales.<sup>11</sup>

Partout au Canada, les mères seules sont beaucoup moins susceptibles que les autres parents d'avoir un emploi. En 1991, 16,8 % des mères seules canadiennes et 15,7 % des pères seuls étaient sans emploi, comparativement à 9,6 % des mères et 7,7 % des pères de

familles biparentales avec enfants.<sup>12</sup>

S'il est difficile de décrocher un emploi décent dans de telles conditions, les femmes cheffes de

**En mai 1993,  
environ 90,000  
responsables  
de familles monoparentales au Québec se  
retrouvaient à l'aide  
sociale avec plus  
de 120 000 enfants  
à leur charge.**

familles monoparentales ont également à faire face à des problèmes de sous-scolarisation. Dans un contexte économique où les emplois se font rares, les quelques postes disponibles font de

plus en plus appel à des connaissances de pointe au niveau technologique. En plus de manquer de temps et de ressources pour aller chercher cette formation qui leur fait défaut, bon nombre de mères seules ne disposent même pas de la formation de base pouvant leur permettre de parfaire leurs compétences professionnelles. Les parents seuls ont en général des niveaux de scolarité inférieurs à ceux des autres parents; 36 % des mères seules canadiennes ne détiennent pas de diplômes d'études secondaires.<sup>13</sup>

Les causes probables de cette sous-scolarisation sont comparables à celles qui empêchent les mères seules d'occuper un emploi stable. Encore une fois, il est facile d'imaginer qu'une femme cheffe de famille monoparentale éprouvera des difficultés sérieuses à mener de plein front le projet

de parfaire son éducation et celui d'assumer ses lourdes tâches domestiques. Des services de garde inadéquats, une disponibilité insuffisante de ressources matérielles et de temps, feront que les obstacles à franchir seront insurmontables. En dépit de la meilleure volonté du monde, l'absence de ressources, l'isolement et les trop nombreuses responsabilités parentales contribuent à maintenir les familles monoparentales à faible revenu dans un cycle de pauvreté difficile à rompre.

La pauvreté a, comme on le voit, de multiples visages, tout aussi repoussants les uns que les autres. Nos gouvernements connaissent la gravité de la crise sociale que nous traversons en ce moment. Pourtant, des interrogations demeurent au sujet de la façon dont ils ont l'intention d'intervenir dans les prochaines années. En prenant connaissance du document de travail sur la réforme des programmes sociaux, publié en août dernier par le gouvernement fédéral, il est facile de se rendre compte que les dirigeants ont plus à cœur de réduire la dette publique plutôt que de rechercher des solutions justes et intelligentes au problème de la pauvreté. Certes, en appliquant à la lettre les mesures proposées par le Mi-

nistre Axworthy, on verrait le taux de chômage et de prestataires de la sécurité du revenu baisser sensiblement. Mais cela n'a rien à voir avec un règlement durable des problèmes réels vécus par un

**Plutôt que d'enrayer  
les causes réelles  
de la pauvreté, les  
mesures entreprises  
serviront, encore  
une fois, à donner  
bonne conscience aux  
manipulateurs de  
chiffres et de concepts  
mathématiques.**

nombre croissant de familles canadiennes.

On est en droit de se demander si nos gouvernements n'ont pas, eux-aussi, une forte tendance à manipuler les chiffres à leur convenance. En réduisant la période d'admissibilité aux prestations d'assurance chômage, par exemple, ou en multipliant les programmes d'employabilité de courte durée, on dore artificiellement la pilule statistique tout en gardant les populations à risque dans un même marasme économique. Plutôt que d'enrayer les causes réelles de la pauvreté, les mesures entreprises serviront, encore une fois, à donner bonne conscience aux manipulateurs de chiffres et de concepts mathématiques.

On peut, sans contredit, faire dire ce que l'on veut aux chiffres. Reste à souhaiter que nos dirigeants feront le choix de leur faire dire la vérité.

- 1- Statistique Canada; «*T.M. Smeeding, ty position*» dans L. Osberg (dir. de) *Economic inequality and Poverty: International Perspectives*. M.E. Sharpe, Armonk, N.Y., 1991.
- 2- *Globe and mail*, le 15 décembre 1993.
- 3- *Profil des familles canadiennes*, Institut Vanier de la famille, 1994.
- 4- Statistique Canada (no. de cat. 13-208).
- 5- Colin Lindsay, *Les familles monoparentales au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1992, p.5.
- 6- *Les familles au Québec: principales statistiques, août 1993*, Gouvernement du Québec, Secrétariat à la famille.
- 7- MMSRFP, *Programmes de la sécurité du revenu; rapport statistique mensuel*, mai 1993, p.9.
- 8- Marc-André Deniger, Monique Provost, *Appauvrissement des jeunes familles québécoises: l'urgence d'agir*, Montréal, Conseil canadien de développement social, septembre 1992, p.11.
- 9- *Profil des familles canadiennes*, Institut Vanier de la famille, 1994.
- 10- Marc-André Deniger, Monique Provost, *op.cit.*, p.15.
- 11- Colin Lindsay, *op. cit.*, p.22.
- 12- *Les familles monoparentales au Canada*, Statistique Canada (no. 89-522 F au cat.)
- 13- Colin Lindsay, *op. cit.*, p.25.



# Comment se sortir de la pauvreté

par Guylaine Sirard

Plusieurs d'entre vous se rappelleront du projet «Comment se sortir de la pauvreté» financé par Santé et Bien-Être social Canada puisqu'il a été l'objet d'une présentation lors de l'assemblée générale annuelle de la FAFMQ. À cette occasion, nous avons dévoilé les résultats d'un sondage effectué auprès des associations de la FAFMQ. Ce projet est sous la supervision du comité Aviseur qui est formé de : Lise Cadieux (directrice de la FAFMQ), Marlène Dallaire (L'Oasis de Chibougamau), Jacynthe Lavoie (L'Éveil de St-Félicien), Françoise Lefebvre (Relais femmes), Agathe Maheux (Parents Uniques de Laval) et moi-même.

Dans ce bulletin, nous vous présentons plus concrètement en quoi consistera ce projet. De fait, il s'agit d'un programme de formation intitulé «Comment se sortir de la pauvreté». Celui-ci va être expérimenté de janvier à mars 1995 dans trois associations de la FAFMQ. Suite aux commentaires des participantes<sup>1</sup> des ateliers et des animatrices, nous améliorerons cet outil de formation. Ce dernier, dans sa version finale, sera prêt en juin 1995 et présenté à l'ensemble des

associations de la FAFMQ lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

**Ses objectifs, son contenu**

L'outil de formation «Comment se sortir de la pauvreté» cherche à rejoindre deux grands objectifs principaux:

- constater l'état de la situation;
- agir pour améliorer la situation.

Il est certain qu'il y a un lien indéniable entre ces deux objectifs. Toutefois nous avons choisi de prioriser le deuxième objectif, prin-

**L'outil de formation «Comment se sortir de la pauvreté» cherche à rejoindre deux grands objectifs: constater l'état de la situation et agir pour l'améliorer.**

ci p a l e m e n t parce que c'est plus intéressant et mobilisant pour les personnes qui vivent ces problèmes de pauvreté. Très souvent, ces personnes sont assez conscientes de leur situation sociale. Tout ce qui constitue le «*qu'est-ce qu'on peut faire pour se sortir de cette situation*» restait à élaborer. Ce matériel sur

l'aspect des stratégies individuelles et collectives s'est construit principalement à partir:

**L'outil de formation ne veut pas que constater l'état de la situation, mais travailler ce qui reste à faire, voir comment améliorer sa situation;**

- d'expériences, activités des associations locales ou des cours de formation à la FAFMQ;
- d'expertises pratiques penant de divers groupes populaires et de différents documents de

défense de droits ou de trucs pratiques d'entraide.

L'outil de formation veut faire connaître ses initiatives (dépannage vestimentaire et alimentaire, garderie, logement social, retour au travail ou aux études, etc.).

Il veut également mieux faire connaître les lois sociales (aide sociale, chômage, etc.) afin de mieux équiper les gens pour défendre leurs droits individuellement et collectivement.

Nous allons également faire l'inventaire des ressources collectives disponibles dans notre région, notre milieu, apprendre à les utiliser, et favoriser le développement d'autres ressources nous permettant d'améliorer notre mieux-être.

Tout cela va se concrétiser à travers dix rencontres dont les thèmes seront:

- ouverture ou «Comment se sortir de la pauvreté»;
- responsabilités familiales et domestiques;
- gardiennage;
- aide sociale;
- logement;
- budget et pratiques alternatives de survie;
- recours face à l'endettement et droits en consommation;
- chômage et programmes sociaux;
- études et marché du travail;
- ce qu'on veut et comment on y arrivera.

Les intentions de la démarche de formation

L'outil de formation veut permettre aux participantes des ateliers :

- de faire le point sur leur situation (de tracer un portrait réaliste en tenant compte de leurs contraintes);
- d'identifier et nommer ce qui fait qu'on manque d'argent, de temps ou qu'on se sent seule pour faire face à ses responsabilités par rapport à son double rôle (père et mère à la fois) et à ses enfants;

- de faire des liens entre leurs situations économique, sociale et affective;

- l'outil de formation ne veut pas que constater l'état de la situation, mais travailler ce qui reste à faire, voir comment améliorer sa situation;

- **L'ENJEU C'EST DE BRISER LE SILENCE;**

- tout cela dans le but d'avoir plus d'argent dans nos poches, de mieux connaître et défendre nos droits, et d'être «mieux» dans tous les sens du mot.

Origine du projet

Pour bien comprendre la pertinence de cet outil de formation il

faut savoir qu'il se base sur deux études marrainées par la FAFMQ.

L'étude de Claire Malo a été faite pour connaître les besoins des jeunes familles monoparentales dans les régions urbaines. Cette

étude produite en 1990 a été faite pour le compte de la FAFMQ, qui voulait repenser ses activités afin de rejoindre cette clientèle isolée, dif-

ficilement accessible, qui ont peu de temps et d'énergie pour s'intéresser à autre chose qu'à leur survie.

L'étude de Marie-Claude Fournelle a été faite en 1992 dans trois régions du Québec : Lac St-Jean, Gaspésie et Bas St-Laurent. Les données ont été recueillies principalement auprès des participant-e-s de la FAFMQ. Ces deux études cherchaient à connaître les besoins des familles en terme de temps-énergie, argent et la gestion des émotions. Globalement, ces études constataient l'état de la situation chez les familles monoparentales, et leurs problèmes se résumaient en trois mots : «Pauvreté, isolement et épuisement dus à la surcharge des tâches des familles monoparentales, particulièrement des jeunes femmes et en région.»

<sup>1</sup>L'outil de formation s'adresse surtout à des femmes puisque la pauvreté chez les familles monoparentales se trouve principalement dans les familles dirigées par une femme. Pour alléger le texte, nous avons donné la prédominance au genre féminin (par exemple, les participantes des ateliers, les animatrices).

# Projet pauvreté: point de vue

par Jacynthe Lavoie

La pauvreté est un problème majeur parmi les membres de nos associations. Se pourrait-il qu'une solution pointe à l'horizon?

Ah! Pauvreté, quand tu nous tiens... Eh bien, bientôt tu ne nous tiendras plus grâce à un outil de formation de 30 heures maintenant en expérimentation à la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec. Grâce à lui, de nombreux chefs de familles monoparentales, majoritairement des femmes, pourront ensemble:

- parler de leurs attitudes de soumission ou de libération face à la pauvreté;
- faire des prises de conscience individuelles et collectives et reconnaître leurs forces;
- découvrir des moyens pour mieux défendre leurs droits en se renseignant sur les ressources existantes dans leur milieu;
- entreprendre une démarche personnelle et/ou collective pour améliorer leurs conditions de vie et aller vers l'action concrète.

En tant que membre du comité aviseur de «Comment se sortir de la pauvreté», je me suis moi-même questionnée à savoir de quelle façon cet outil de formation allait pouvoir m'aider à résoudre mes problèmes de pauvreté. Il m'apparais-

sait important d'abolir complètement ce handicap qui m'empêche d'être heureuse, qui brime mes relations avec les autres, qui m'isole, qui «gruge» mon énergie, m'épuise moralement et physiquement et qui me prive de mes loisirs. Et que dire de la détresse psychologique, du sentiment d'impuissance et d'incompétence, des préjugés, des craintes face au futur que me fait ressentir cette pauvreté à laquelle je suis confrontée chaque jour?

J'ai déjà commencé à mettre en pratique quelques trucs puisés à même le matériel de l'outil de formation. Par exemple, je voulais retourner aux études à temps plein pour aller chercher un vrai diplôme et j'avais entendu dire que les bourses étudiantes étaient suffisantes. C'était un beau projet dans lequel je me lançais intensément mais, après avoir pris connaissance des informations contenues dans l'atelier «Études et marché du travail», j'ai constaté qu'il existait peut-être des solutions plus intéressantes et mieux adaptées à mon style de vie que celle de suivre la route traditionnelle du retour à l'école.

**L'outil de formation  
m'a permis de  
trouver des réponses  
à plusieurs de mes  
questions concernant  
le gardiennage,  
la gestion de mon  
budget et la  
loi de l'assurance  
chômage.**

Autre exemple; lorsque j'ai reçu mon avis d'augmentation de loyer pour le logement où j'habite, je trouvais que le montant était exagéré. En consultant l'information contenue dans l'atelier «logement», j'ai immédiatement trouvé des renseignements pour mieux faire face à la situation. J'ai également trouvé une référence à un service qui pouvait me renseigner davantage.

L'outil de formation m'a également permis de trouver des réponses à plusieurs de mes questions concernant le gardiennage, la gestion de mon budget et la loi de l'assurance chômage. J'ai aussi eu accès à des trucs de consommation qui m'ont permis d'économiser et auxquels je n'avais jamais pensé.

Pour toutes ces raisons, je suis certaine que les 10 ateliers de «Comment se sortir de la pauvreté» intéresseront grandement la plupart d'entre nous. Cette formation arrive à point car, comme tant d'autres, j'en ai assez d'être une victime de la pauvreté!



# Projet pauvreté: point de vue

par Marlène Dallaire

*L*ettre de Chibougameau à propos de l'outil de formation: «Comment se sortir de la pauvreté.»

Vous avez entendu parler, lors de l'assemblée générale du mois de juin dernier, de la création d'un nouvel outil de formation destiné aux familles monoparentales. Depuis que s'est tenue cette assemblée générale, un comité aviseur, dont je fais partie, a été mis sur pied et s'est réuni plusieurs fois afin de faire le point sur les différentes étapes et les points cruciaux des ateliers de «Comment se sortir de la pauvreté».

Pour ma part, je trouve qu'il n'est pas toujours facile pour des personnes qui vivent quotidiennement plusieurs aspects de la pauvreté, de prendre des décisions éclairées. Bien sûr, me direz-vous, on passe tous par là à un moment ou à un autre et la solution de l'un(e) ne fait pas nécessairement l'affaire de l'autre. De plus, il est parfois difficile de parler en public de nos contraintes budgétaires ou de tout autre aspect de notre précarité financière.

Justement, le but premier des ateliers de l'outil de formation est d'arriver à une prise de conscience collective de ce qu'il faut faire pour agir sur nos conditions de vie. Si l'on garde ses problèmes pour soi et que l'on joue à l'autruche, on risque de demeurer longtemps dans l'attitude du: «ce que l'on ne voit pas, ne nuit pas». Il est grand temps de penser plus efficacement que dans la perspective d'un État providence qui pourrait répondre à tous nos besoins. Cette attitude tend à nous garder dans un état léthargique plutôt que de nous pousser à agir, au besoin avec l'aide de quelqu'un de semblable à nous. Qu'on se le tienne pour dit; avec les coupures gouvernementales qui ont de plus en plus cours ces temps-ci, on n'a plus le choix: il faut se bâtir un avenir, se tenir au coeur des différents choix qui s'offrent à nous.

***Si l'on garde ses problèmes pour soi et que l'on joue à l'autruche, on risque de demeurer longtemps dans l'attitude du: «ce que l'on ne voit pas, ne nuit pas».***

pour le rester et que c'est dans l'ordre des choses. Afin de mieux cerner la problématique des familles

monoparentales, ou dites à faible revenu, il devenait urgent de se préoccuper d'un moyen d'intervention efficace.

À mon avis, si chacune des participantes aux ateliers de «Comment se sortir de la pauvreté» réussissaient à se trouver ne serait-ce qu'une solution à leurs problèmes, ça servirait à soulever le voile qui les entoure. On se doute que l'on peut se sortir de la pauvreté, mais c'est souvent le «comment» qui nous bloque; on a peur de faire rire de soi si on avance quelque chose de farfelu. Si on arrive à ce que les gens partagent leur vécu pour s'en sortir, je considère que c'est un pas dans la bonne direction.

Je crois que les personnes qui ont travaillé à la conception de l'outil de formation, l'ont fait au meilleur de leurs connaissances. Leur objectif était d'en arriver à faire des ateliers faciles d'accès et vivants, qui susciteront chez chacun(e) des participant(e)s le besoin et la volonté d'en apprendre davantage.

Lorsque l'on assiste à ces ateliers, c'est d'abord pour en retirer quelque chose pour soi, mais ce savoir doit ensuite pouvoir bénéficier aux personnes qui vivent dans notre entourage.

# Du pain et des roses

par Lorraine Desjardins

Cela se passait le 22 novembre dernier, à la Maison de la culture Frontenac, dans le quartier Centre-sud de Montréal. Environ 200 femmes, de toutes origines ethniques, sociales et économiques, représentant plus de quarante organismes de défense de droits et regroupements de femmes, s'étaient rassemblées. Elles attendaient, ensemble, l'entrée en scène de celles qui allaient leur confier les détails d'un événement cher à leur cœur: la marche des femmes contre la pauvreté.

Bien sûr, il y avait du pain; quelques femmes avaient elles-mêmes cuisiné des miches qu'elles tenaient dans leurs mains. Dans tous les coins s'échangeaient sourires et conversations animées, même entre parfaites étrangères. On se sentait déjà amie du simple fait d'être assemblée là ensemble.

Il y avait des roses également. Par centaines, elles étaient distribuées aux femmes présentes. De belles roses pourpres et odorantes, qui, deux par deux, circulaient de mains en mains, de façon à ce que

toutes les actrices de la scène puissent en recevoir.

Puis, il y eut un bruit sec et retentissant de deux cuillères de bois frappées l'une contre l'autre. Une femme vêtue de pourpre (le même que celui des roses), s'annonça comme étant la marraine fée veillant sur la générosité des femmes. Elle

**«Quand le cœur des femmes est atteint, une nation est finie.»**  
**Du pain et des roses se veut d'abord un moyen de guérir le cœur des femmes afin que ces dernières continuent à prodiguer soins et tendresse à leurs semblables.**

informa l'assistance que les roses que nous venions de recevoir étaient des roses magiques, que chacune d'entre nous avait le devoir de faire deux souhaits en soufflant sur ces roses; un souhait personnel et un souhait pour le monde. Puis, énumérant tous les gestes quotidiens de la générosité des femmes, la fée mit en évidence le fait que, sans cette générosité qui existe depuis toujours, le monde serait sans chaleur et sans tendresse.

La fée parla aussi de Rose-Aimée, qu'elle attendait d'une minute à l'autre. Rose-Aimée dont la mère avait préparé le «lunch» qui allait servir à nourrir l'assemblée. Rose-Aimée arriva, portant un panier et remplie de fierté à l'idée

qu'elle allait pouvoir, grâce à la générosité de sa mère, se montrer généreuse à son tour et donner du pain à toutes les femmes qu'elle avait devant elle.

Cependant, elle eut beau fouiller dans son panier, la douce Rose-Aimée, en explorer tous les recoins, elle n'y trouva qu'un minuscule pain de blé, tout juste suffisant pour accompagner le goûter d'une personne. «Ta mère a travaillé toute sa vie», s'exclama la marraine fée dans un tonnerre d'indignation «et c'est tout ce qui lui reste!!!» Difficile d'être généreuse quand on n'a tout juste de quoi survivre soi-même...

Et pourtant, les femmes continuent d'être généreuses, de générations en générations, prodiguant soins et tendresse aux enfants dont elles ont la charge, offrant support et écoute à leurs amies et amis, devantant souvent les besoins du patron quand ce dernier a oublié tel ou tel détail important. Ce sont ces mêmes femmes aussi que l'on retrouve majoritairement dans les emplois qui impliquent que l'on prenne soins de ses semblables; dans les services de santé et les services sociaux, les garderies, les résidences pour personnes âgées et le milieu de l'éducation. Malheureusement, ce sont aussi les femmes qui, tout en ayant un tel mandat social, se retrouvent en tête des groupes démographiques les plus pauvres.

Ce sont aussi les femmes qui sont les individus les moins scolarisés, celles qui reçoivent les plus faibles salaires, celles qui sont les plus souvent violentées...

C'est un peu tout cela que la marraine fée était venue nous dire ce matin-là. Son récit était ponctué, de temps à autres, par des statistiques concernant les conditions de vie actuelles des femmes. Quoique moins poétiquement tourné, le récit de ces chiffres de pauvreté et d'iniquité complétait de façon très efficace le discours de la fée et rendait compte de l'urgence de poser des gestes concrets pour remédier aux aberrations du système actuel. Car, comme l'a dit la marraine fée: «je suis celle qui veille sur la générosité des femmes mais qui réveille les femmes, également, et les avertit des dangers de la générosité mal placée.»

Si la mère de Rose-Aimée s'est retrouvée à la fin de sa vie avec rien d'autre qu'un petit pain à offrir, cela ne l'a pas empêchée de faire cadeau de ses rêves à sa fille et ce sont ces rêves que les instigatrices de la marche des femmes contre la pauvreté veulent tenter de réaliser. Les femmes du Québec veulent du pain pour avoir la force de continuer à prodiguer leur générosité. Elles veulent des roses aussi, parce que le pain seul ne saurait suffire à assurer aux femmes de vivre dans la dignité et la joie.

Comme le dit un proverbe chéyenne: «Quand le coeur des femmes est atteint, une nation est finie.» Du pain et des roses se veut d'abord un moyen de guérir le coeur des femmes afin que ces dernières continuent à prodiguer soins et ten-

dresse à leurs semblables. Il est grand temps que notre société se reconnaisse la responsabilité d'investir dans la compassion de ses membres dans les temps troubles d'aujourd'hui. Plus que l'avancement scientifique ou technologique, le fait d'investir dans la capacité de prendre soins les uns des autres sera le moyen le plus sûr, pour le Québec, d'émerger de la crise actuelle.

Sous le thème «Du Pain et des Roses», des milliers de femmes se rassembleront pour marcher contre la pauvreté du 26 mai au 4 juin, 1995.

Ces femmes, en provenance de toutes les régions du Québec, marcheront pendant dix (10) jours vers la ville de Québec, pour se rassembler le 4 juin devant l'Assemblée Nationale. Elles demanderont, de la part du Premier Ministre, des réponses concrètes à neuf revendications devant améliorer les conditions socio-économiques des femmes et de leur famille.

Ce projet enthousiaste a été organisé et initié par la Fédération des Femmes du Québec et s'est rallié quarante différents groupes de femmes d'organismes féministes et communautaires de la province et des régions, incluant des syndicats.

Ces groupes ont identifié une série de priorités concernant la pauvreté des femmes et ont formulé les neuf (9) revendications suivantes:

1. Un programme d'infrastructure sociale avec des emplois immédiatement accessibles aux femmes;
2. Une loi proactive sur l'équité salariale;

3. Une augmentation du salaire minimum au-dessus du seuil de la pauvreté, soit un salaire de \$ 8.15 de l'heure;
4. Une application de la loi du salaire minimum pour tous ceux qui travaillent;
5. Un système de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source;
6. La création d'au moins 1,500 nouveaux logements sociaux par année;
7. L'accès à des services et des programmes de formation générale et professionnelle comprenant un soutien financier adéquat;
8. L'application rétroactive de la réduction du parrainage de 10 ans à 3 ans pour les femmes immigrantes parrainées par leurs maris, ainsi que la mise sur pied d'un mécanisme d'accès aux droits sociaux pour les femmes parrainées victimes de violence conjugale et familiale;
9. Un gel des frais de scolarité et une augmentation des bourses étudiantes.

Les organisations participantes insistent sur le fait que la pauvreté concerne chacun et chacune d'entre nous. Elles invitent donc toutes les femmes intéressées à rejoindre la marche, et l'entière population à soutenir le projet.

Pour renseignements:

Montréal:

Michèle Rouleau, coordonnatrice (514) 948-1994 et Françoise David, Présidente de la FFQ (514) 948-3262

Québec:

Diane Johnson (418) 649-3499 et Nathalie Lefebvre (418) 647-5855

# L'Amérique latine et nous

par Madeleine Bouvier

**S**éminaire international de formation : Le «bulldozage» de nos programmes sociaux, enjeux importants pour les femmes, au Nord et au Sud. Ce qu'en pensent nos amies du Pérou et du Mexique.

**Conjecture au Pérou par Rosa Guillen**

Le gouvernement a enclenché un processus global de restructuration économique au Pérou. En fait, ce qu'il propose, c'est un recul. Il exclut du marché la majorité des gens par sa politique de flexibilité de l'emploi c'est-à-dire faire disparaître les emplois stables sous prétexte de favoriser les plus démunis.

Il n'y a pas d'aide sociale et les pensions de vieillesse sont en train d'être privatisées. Le système de sécurité sociale est aboli sous prétexte qu'il ne sert à rien. Les services d'eau, d'électricité et de téléphone sont privatisés sous prétexte qu'ils sont non compétitifs lorsqu'administrés par l'État.

Avec la restructuration, le gouvernement veut payer la dette extérieure, favoriser l'économie de marché et abroger les programmes sociaux.

Auparavant il y avait 40% de pauvres, il y en a maintenant 70%; 12 millions de personnes selon les statistiques gouvernementales.

Dans la société péruvienne, la responsabilité de la famille repose sur les femmes. On leur reconnaît leur capacité mais non leur apport économique.

Les femmes du Pérou n'ont pas de droits; elles ont besoin d'aide et sont en situation d'infériorité pour la réclamer. Les rapports de force ne sont pas les mêmes qu'ici. Les femmes d'ici ont beaucoup de force parce qu'elles ont des emplois, des moyens et un mouvement organisé.

Des liens doivent être établis entre les femmes du Nord et celles du Sud en termes d'échanges et d'informations sur l'impact de l'appauvrissement de la population. En réunissant les forces des unes et des autres, les femmes sauront mieux affronter la réforme des programmes sociaux et la restructuration économique.

Les femmes du Pérou ont proposé des alternatives aux programmes d'ajustement structurel et des campagnes en vue de promouvoir les productions locales et contrer l'importation de produits. 83% de la production agricole est familiale

et réalisée par des femmes qui font un travail non rémunéré.

**On doit proposer des modèles alternatifs de développement dont le point central serait le développement avec des valeurs reliées au bien-être et non à la consommation.**

*«Comment faire pour que nos projets alternatifs et le succès qu'ils obtiennent servent de levier politique?»*

La liberté est importante. Pourtant, une grande partie de la population ne voit pas ses droits fondamentaux garantis. On ne peut pas parler de développement quand les gens meurent de faim. Les gens ont droit à la rémunération de leur travail. Pour les femmes, la rémunération vaudrait pour leur travail domestique et pour leur travail social. Ce travail a une valeur dans les statistiques, les budgets et les communautés, il a une valeur économique et il doit être discuté à l'intérieur du marché. C'est en ralliant nos forces que nous réussirons.

**Conjecture au Mexique par Marcela Laguna Morales**

Marcela luttait pour les plus pauvres mais c'est maintenant pour elle qu'elle lutte parce que les classes moyennes sont appelées à disparaître.

Les programmes d'ajustement structurel ont affecté les femmes et les enfants. Ces politiques sont dictées par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques privées qui en tirent profit.

Mme Morales est inquiète de voir que la pauvreté et l'iniquité sont le lot de tous. La cause en est la globalisation qui devait, d'après les experts, permettre le développement. L'ALENA a, par exemple, entraîné une homogénéisation de la pauvreté plutôt que du bien-être. Les conséquences de l'ALENA sont les suivantes : l'ouverture des frontières du Mexique aux entreprises multinationales, sans taxe, sans protection des travailleurs et sans normes environnementales. L'interdiction de vendre des terres à des étrangers est abrogée, tout le monde peut en acheter. Avec l'ALENA, la souveraineté du Mexique est davantage menacée.

L'armée zapatiste a appris beaucoup du mouvement féministe et du mouvement populaire. Elle veut encourager la démocratie, le développement, le bien-être et la justice.

Chez nous, comme au Pérou, les changements se produisent sans qu'on puisse donner son avis, mais des alliances et des consensus existent et le dévelop-

pement du mouvement populaire est très important.

On doit proposer des modèles alternatifs de développement dont le point central serait le développement avec des valeurs reliées au bien-être et non à la consommation.

*«Comment faire pour que nos projets alternatifs et le succès qu'ils obtiennent servent de levier politique?»*

Il faut convertir les petits efforts en projets à plus grande portée. Il faut viser l'autogestion des projets, l'indépendance par rapport à l'État et au financement international et l'utilisation des ressources locales. Il faut travailler à la réalisation de projets intégraux reliés à la santé, l'éducation et l'économie, à leur élaboration selon la réalité des régions et faire en sorte que ces projets soient basés sur la conscientisation des gens. Une systématisation de l'information est

nécessaire pour la formulation de méthodologies assurant la réussite de projets globaux.

En conclusion, le libre-échange et la globalisation du marché, tant prônés par les structures financières internationales, ne res-

pectent aucunement la population de chaque pays qui s'appauvrit par la perte d'emplois pour des emplois

mal rémunérés, non protégés et par la perte de la solidarité avec l'abolition des programmes sociaux.

Des riches et des pauvres, voilà le lot pour nos pays, avec les contraintes du libre-échange et les diktats de la politique monétaire mondiale!

## Au revoir Madeleine...

*N*ous voulons souligner le départ de Madeleine Bouvier, agente politique à la FAFMQ. Madeleine a occupé plusieurs fonctions au sein de la Fédération allant de militante jusqu'à la direction générale par intérim et ce, à plusieurs reprises pour la cause des femmes et plus particulièrement des familles monoparentales.

Madeleine a vu passer beaucoup de monde à la Fédération, mais elle y est demeurée, tenant le fort, parfois à bout de bras, parfois seule. Grâce à ses qualités, son sens des responsabilités, ses valeurs et ses convictions, elle a su très bien représenter les besoins des familles monoparentales et croire en leurs potentiels.

Au nom de l'équipe de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, nous lui souhaitons donc une belle retraite (très méritée).

*Merci Madeleine!*



# Pensions alimentaires: perception et fiscalité

par Madeleine Bouvier

*La lutte contre la pauvreté des enfants de familles monoparentales commence par l'instauration d'un système efficace de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source et par l'abolition pure et simple de la déduction/inclusion des pensions alimentaires.*

La pension alimentaire a été octroyée pour les enfants afin de subvenir à leurs besoins, pour leur assurer le pain sur la table, un toit sur leur tête et des vêtements sur le dos.

La pension représente donc la part d'un parent aux dépenses de ses enfants. L'autre parent contribue par la garde, l'entretien et l'éducation et paie ainsi sa part dans le coût des dépenses pour les enfants. Les deux parents aiment leurs enfants et les enfants aiment leurs deux parents.

La séparation du couple a causé un choc, un traumatisme, de la colère, du ressentiment. Mais pour le bien-être des enfants, il faut en sortir et participer de part et d'autre à assurer les enfants de son amour et à partager les frais encourus pour leur éducation et leur entretien.

La population (3 Québécoises et Québécois sur 4) réclame la perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source. Trois raisons sont évo-

quées : combattre la pauvreté des enfants, assainir les relations parents-enfants et revaloriser le parent payeur. Les avantages sont nombreux. En premier lieu, la retenue à la source élimine le transfert d'argent d'un ex-conjoint à l'autre, transfert qui donnait trop souvent lieu à des disputes, du chantage et de la manipulation. Sans disputes d'argent entre les ex-conjoints, les relations deviennent plus harmonieuses entre parents-enfants. La retenue à la source facilite la responsabilisation du parent payeur et simplifie sa gestion financière au même titre que les différentes retenues faites sur son salaire.

Une pension alimentaire qui ne serait pas déduite à 100% de la prestation d'aide sociale revaloriserait le parent payeur qui n'aurait plus l'impression de payer le gouvernement sans pour autant aider ses enfants. On peut penser au régime australien qui permet une exemption familiale et une exemption pour enfant avant de déduire à 50% l'excédent de la pension alimentaire de la prestation d'aide sociale. Voilà ce qui s'appelle revaloriser le parent payeur!

Et à quand donc la décision de la Cour suprême dans la cause Susan Thibaudeau?

Les payeurs déduisent la pension alimentaire de leur re-

venu. Les bénéficiaires paient l'impôt sur cette pension qui est versée pour les enfants et non pour elles. En fait, la pension alimentaire représente la part d'un parent au partage des coûts pour l'entretien de leur enfant.

Tous les parents doivent être traités de la même façon au point de vue fiscal quant aux dépenses faites pour leurs enfants. Le payeur, lui, jouit d'un traitement de faveur; il est le seul parent qui ne paie pas d'impôt sur ce qu'il dépense pour ses enfants.

La cause Susan Thibaudeau tente de faire abolir l'imposition sur le revenu des bénéficiaires des pensions alimentaires versées pour les enfants. On attend incessamment le verdict de la Cour suprême!

Cette cause touche la partie imposition mais il faut également abolir la déduction au nom de l'équité envers tous les parents. La déduction/inclusion est une notion fiscale inventée dans les années 40 et qui n'a plus sa raison d'être, maintenant que la majorité des femmes ont accédé au marché du travail.

Quand donc les gouvernements fédéral et provincial aboliront-ils la déduction/inclusion des pensions alimentaires?

# Genesis: une garderie avec une vision

par Lorraine Desjardins

En pénétrant dans les locaux du 1841, Terrasse Elgin, à Montréal, on est surpris de découvrir une garderie beaucoup plus grande que ce qu'on avait imaginé du dehors. Certes, les salles sont petites, mais en revanche, elles sont bien aménagées et nombreuses. Répartis sur deux étages, les locaux de Genesis peuvent contenir jusqu'à 60 enfants. Pour l'instant, toutefois, la garderie accueille environ une cinquantaine de tout petits par jour.

Constituée à 90% de femmes cheffes de familles monoparentales, la clientèle «parent» de Genesis a également ceci de particulier; elle est presque entièrement d'origine antillaise anglophone. Ces mères seules, vivant à 80 % de prestations de la sécurité du revenu, trouvent, en Genesis, un lieu de support, de rencontre et de développement personnel et collectif.

Les services offerts par la garderie s'adressent autant aux enfants qu'aux parents. Aux dires de Marie-Yolaine, la directrice, la mission de Genesis n'est pas de suppléer au rôle des mères, mais bien de faire en sorte

que ces dernières soient mieux habilitées à répondre aux besoins de leurs enfants.

C'est dans cette perspective que Genesis, en plus d'offrir des services de garde de qualité, incluant un programme éducatif en bonne et due forme, se fait un devoir d'offrir une formation solide aux parents, autant en ce qui a trait à l'alimentation qu'en ce qui touche le développement de l'enfant. À cet effet, les parents de la garderie ont récemment eu droit à 7 sessions de formation offertes par les intervenants du «YAPP» (Y'a personne de parfait), un programme qui aide les mères de jeunes enfants à mieux intervenir dans leurs tâches parentales. Il ne s'agit pas, ici, de recevoir

une formation en profondeur de la psychologie enfantine, mais plutôt de développer des outils d'intervention concrets à partir de situations réelles vécues quotidiennement par les mères.

Il apparaît, à la lumière du large éventail d'activités fourni par la garderie, que cette dernière est bien plus qu'une garderie ordinaire. Lorsqu'on demande à Marie-Yolaine de

définir le travail que fait Genesis, elle avoue en être incapable. Elle est consciente que le processus dans lequel chaque parent, éducatrice et enfant est impliqué en venant à la garderie, dépasse largement la définition d'une garderie traditionnelle. Mais, il semble qu'il n'existe pas encore de mot pour qualifier une telle entreprise.

À Genesis, chaque intervention est pensée en fonction de créer un milieu de vie où chacun et chacune pourra croître et évoluer vers un mieux-être et améliorer ses conditions de vie. Des fruits et légumes qui sont recueillis à Moisson Montréal plutôt que d'être achetés chez un épicier, au savon et au papier hygiénique qui sont utilisés avec parcimonie, chaque geste d'économie posé devra être réinvesti ailleurs, dans des activités de formation, par exemple, ou dans le fait d'offrir un souper aux mères qui prendront la peine de venir participer aux ateliers qui leur sont offerts.

Les chiffres que nous vous présentons un peu plus tôt dans ce bulletin, au sujet de la pauvreté des cheffes de familles monoparentales, faisaient ressortir, entre autre, que ces dernières avaient difficilement accès à une scolarisation adéquate. À Genesis, pourtant, bon nombre de mères sont aux études pendant que leurs enfants sont à la garderie. En dépit du fait qu'elles sont issues d'un milieu à faibles revenus (la

**À Genesis, chaque intervention est pensée en fonction de créer un milieu de vie où chacun et chacune pourra croître et évoluer vers un mieux-être et améliorer ses conditions de vie.**

garderie est située dans un des quartiers les plus économiquement défavorisés de la métropole), ces femmes ont quand-même foi en leur potentiel de réussite et investissent temps et énergie dans la poursuite de leur éducation.

Pour Marie-Yolaine, les causes de cette belle énergie sont diverses: d'une part, le gouvernement oblige de plus en plus les femmes ayant recours aux services de garde à valider le fait qu'elles aient besoin de ces services en demeurant active à l'extérieur du foyer. Sans cette contrainte, la directrice de Genesis croit que moins de mères feraient l'effort de retourner aux études après leur grossesse. Toutefois, il est certain que sans un milieu de vie adéquat, offrant un soutien moral et physique, et sans la mise en commun du vécu de ces mères étudiantes, plusieurs de ces femmes n'auraient pas le choix de rester à la maison, la double charge d'une vie étudiante et familiale étant trop lourde à assumer.

La directrice de Genesis s'inquiète toutefois de la fragilité du processus dans lequel les mères de la garderie sont engagées.

Bien que plusieurs d'entre elles aient le courage de parfaire leur éducation, Marie-Yolaine se demande si ces femmes ne se frapperont pas

contre un mur de désillusions au sortir de leur formation. La rareté des emplois disponibles laisse présager de nouvelles difficultés à affronter, même une fois qu'on a son diplôme dans sa poche. La crainte la plus grande de Marie-Yolaine est de voir les plus jeunes mères perdre leur motivation à aller se chercher une éducation devant l'absence de modèles concrets de réussite chez celles qui l'ont déjà fait. Quand on pense aux efforts inouïs qui doivent être investis dans la complétion d'un diplôme d'études collégiales, on comprend facilement que le risque puisse paraître

**En quittant la garderie, on a l'impression d'avoir été le témoin d'une preuve irréfutable que l'espoir existe au sein de cette communauté de femmes fortes et pleines de ressources.**

**À Genesis bon nombre de mères sont aux études pendant que leurs enfants sont à la garderie. Ces femmes ont foi en leur potentiel de réussite et investissent temps et énergie dans la poursuite de leur éducation.**

contraire, on a l'impression d'avoir été le témoin d'une preuve irréfutable que l'espoir existe au sein de cette communauté de femmes for-

tes et pleines de ressources. Pour citer une dernière fois la directrice de Genesis: «quand on est pauvre, on n'a pas le choix d'être créatif».

Que se passerait-il si le gouvernement se mettait à réellement investir dans des gens comme Marie-Yolaine, les femmes et les enfants qui peuplent la garderie Genesis au lieu d'investir dans l'acier? Les êtres humains ne sont-ils pas la plus grande richesse naturelle d'un pays?

insurmontable si cela signifie un retour à l'aide sociale une fois tout le processus complété.

En quittant la garderie, toutefois, le sentiment qui reste avec soi n'est pas celui d'un équilibre précaire de réussite. Bien au

## **Nouvelle publication**

La Fédération vient de publier un document d'analyse du système australien et des recommandations pour le Québec en regard de l'implantation d'un système de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source.

Ce document est disponible à la Fédération au coût de 8.00\$ incluant les frais de poste. Cependant, les associations-membres de la Fédération peuvent se le procurer gratuitement.

# Réforme Axworthy: une épée de Damoclès!

par Madeleine Bouvier

La réforme Axworthy élimine du vocabulaire et des mœurs le sel de la vie, la solidarité sociale.

La réforme veut ramener à l'individu, la responsabilité du chômage, de la pauvreté et du manque d'emplois.

La réforme se réfugie derrière la dette du Canada, prétexte tout trouvé, pour remettre aux familles, la responsabilité complète des enfants. On ne veut plus participer comme société à l'éducation et à l'entretien des enfants qui pourtant seront les adultes de demain à qui on demandera de subvenir aux infrastructures et à la gestion financière des services publics.

«Vous voulez des enfants, soyez seuls à payer le prix pour les élever. C'est votre responsabilité.» Voilà où en est rendu le gouvernement fédéral dans l'aide aux familles. Il ne veut aider que les familles très, très, très pauvres et qui travaillent à bas revenu. On ne peut tout de même pas laisser le monde crever de faim; que penseraient les pays à l'échelle mondiale. Et pour continuer à aider ces familles très, très, très pauvres, le fédéral veut abolir la pres-

tation fiscale pour enfants à partir d'un revenu familial de 35 000\$.

C'est le montant déjà réservé aux pauvres que le gouvernement veut transférer aux plus, plus pauvres. Il braque les pauvres les uns contre les autres.

## L'assurance-chômage

Ottawa, qui ne contribue plus à l'assurance-chômage depuis 1989, veut réduire les avantages des chômeurs dont l'assurance est pourtant défrayée par les travailleurs et les employeurs seulement.

Les coupures escomptées comprennent le fait de devoir travailler plus de semaines pour y être admissibles, de recevoir un montant moindre en prestations et de les recevoir moins longtemps. Ottawa veut que les prestations soient modulées selon le revenu familial. Si votre conjoint (votre chum depuis 12 mois) gagne un salaire raisonnable, il se peut que vous ne receviez pas d'assurance-

chômage lorsque vous perdez votre emploi à cause du calcul du revenu familial.

Le gouvernement s'approprie les profits générés par les cotisations à l'assurance-chômage (de quel droit, dites-moi?) et au lieu de remettre aux travailleurs en chômage les prestations pour lesquelles ils ont cotisé, il veut utiliser l'argent dans des mesures d'employabilité et des programmes de formation. De plus, les chômeurs fréquents devront obligatoirement s'inscrire dans ces mesures pour recevoir les prestations.

C'est un net recul. Les femmes et les mères sont reléguées vingt ans en arrière. Elles perdent une autonomie financière gagnée de haute lutte.

Pourquoi cette levée de boucliers contre les pauvres et les familles? Pour payer la dette? Mais, la dette de 500 milliards de dollars provient bien plus des intérêts élevés (créés de toutes pièces par la Banque du Canada) et du manque à gagner causé par les abris fiscaux de toutes sortes. Il en coûte, au gouvernement, deux milliards et demi de dollars pour chaque milliard investi.

La classe moyenne s'oppose à la réforme; elle ne veut pas en faire les frais; elle ne veut pas d'une société de très riches et de très pauvres.

Il est encore temps, relevons nos manches et opposons-nous de toutes nos forces aux coupures de la réforme Axworthy!

***C'est le montant déjà réservé aux pauvres que le gouvernement veut transférer aux plus, plus pauvres. Il braque les pauvres les uns contre les autres.***

# Pauvreté et santé mentale

par Lorraine Desjardins

*Un rapport «pavé» de bonnes intentions.*

«Je me demande encore la cause. Je ne sais pas si c'est la cause ou l'effet, si je suis dépressif parce que je suis sur le BS ou si je suis sur le BS parce que je suis dépressif.»<sup>1</sup>

Ce témoignage d'un jeune du quartier Pointe-Saint-Charles, tiré d'un vidéo de 1986 intitulé *Condamné à survivre*, illustre mieux que n'importe quelle étude ou affirmation savante, la nature du lien pouvant exister entre la pauvreté et la santé mentale. Quiconque a vécu, de façon occasionnelle ou continue, une situation de précarité financière, sait très bien à quel point cette dernière peut engendrer un stress psychologique.

Le 2 décembre dernier se tenait, à la Bibliothèque Nationale, une journée de réflexion sur toute cette question de l'influence de la pauvreté sur la santé mentale et sur les actions qu'elle peut à tout le moins suggérer. Ce colloque, organisé par le Comité de la Santé mentale du Québec, l'Association pour la santé publique du Québec et la

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles du secteur de la santé et des services sociaux, avait également pour but de faire le lancement officiel d'un ouvrage de 247 pages intitulé: *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale: De l'exclusion à l'équité.*<sup>2</sup>

Aux dires des divers intervenants venus présenter et discuter de cet ouvrage, il apparaissait important de souligner que la pauvreté n'entraîne pas automatiquement des problèmes de santé mentale. On comprend l'insistance avec laquelle les auteurs du rapport se sont fait un devoir de le répéter, tant dans le texte de leur ouvrage que lors du colloque. Toutefois, on comprend également qu'ils aient ressenti le besoin de se pencher sur une telle question, compte tenu de l'ampleur de la littérature existant sur le sujet.

Le groupe de travail ayant conduit à

la rédaction du rapport fut mis sur pied en avril 1989 pour réaliser le mandat, confié au Comité de la

santé mentale du Québec, «d'analyser de façon rigoureuse le lien entre pauvreté et santé mentale et d'examiner les possibilités d'intervention en milieu défavorisé». <sup>3</sup> Projet ambitieux si l'on considère les nombreux risques de glissement de sens et d'éthique qu'impliquent un rapprochement entre la pauvreté et la santé ou la maladie mentale.

Dans un souci d'intégrité, les auteurs de ce rapport choisirent de le faire débiter en citant des témoignages de personnes réelles ayant vécu ou vivant encore des situations de pauvreté. Il s'agit là, d'ailleurs, de la partie la plus prenante de l'ouvrage, dans le sens où on est certain, en la lisant, qu'elle respecte la réalité des individus. Pour le reste, malgré toute la bonne volonté qu'on a semblé y mettre, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas ici que d'un autre document savant alimentant la panoplie déjà existante de centaines d'ouvrages de réflexion sur ce qu'il faudrait faire pour sortir les gens de la pauvreté et du mal de vivre qu'elle engendre.

À ce titre, le rapport s'adresse davantage aux bien nantis qu'à la population directement concernée par les problèmes de pauvreté. D'une part, les personnes dites «pauvres» n'ont aucun besoin d'être renseignées, à coup d'études et de sondages, sur une réalité qu'ils ne vivent que trop intimement chaque jour. D'autre part, les pistes d'in-

intervention proposées par les auteurs du rapport concernent davantage les décideurs et les intervenants que les individus vivant eux-mêmes dans la pauvreté.

Toutefois, l'utilité d'une telle démarche n'a pas à être remise en question sous prétexte, simplement, qu'elle s'adresse à un groupe donné plutôt qu'à un autre. Comme en témoignait sincèrement lors du colloque, Claire Chamberland (professeure à l'École d'aide sociale de l'Université de Montréal), il n'est pas nécessaire d'être issu d'un milieu dit défavorisé pour se sentir concerné par le phénomène de détérioration sociale qui donne place à la pauvreté.

Bien que le concept moderne de socialisation soit basée sur le renforcement du «moi», des valeurs de statut et de compétence personnelle, il est possible d'échapper au vent d'égoïsme et d'individualisme qui souffle actuellement en reconnaissant la notion de responsabilité par rapport aux autres, non pas comme une contrainte à l'action personnelle, mais plutôt comme un élargissement de celle-ci. Dans un monde où ceux qui ne sont pas «élus» sont automatiquement «exclus», il est facile de se voir confronté à un sentiment d'impuissance par rapport à «l'économique». Tant que les préoccupations économiques ne se retrouveront pas subordonnées aux valeurs sociales, il sera malaisé d'espérer voir

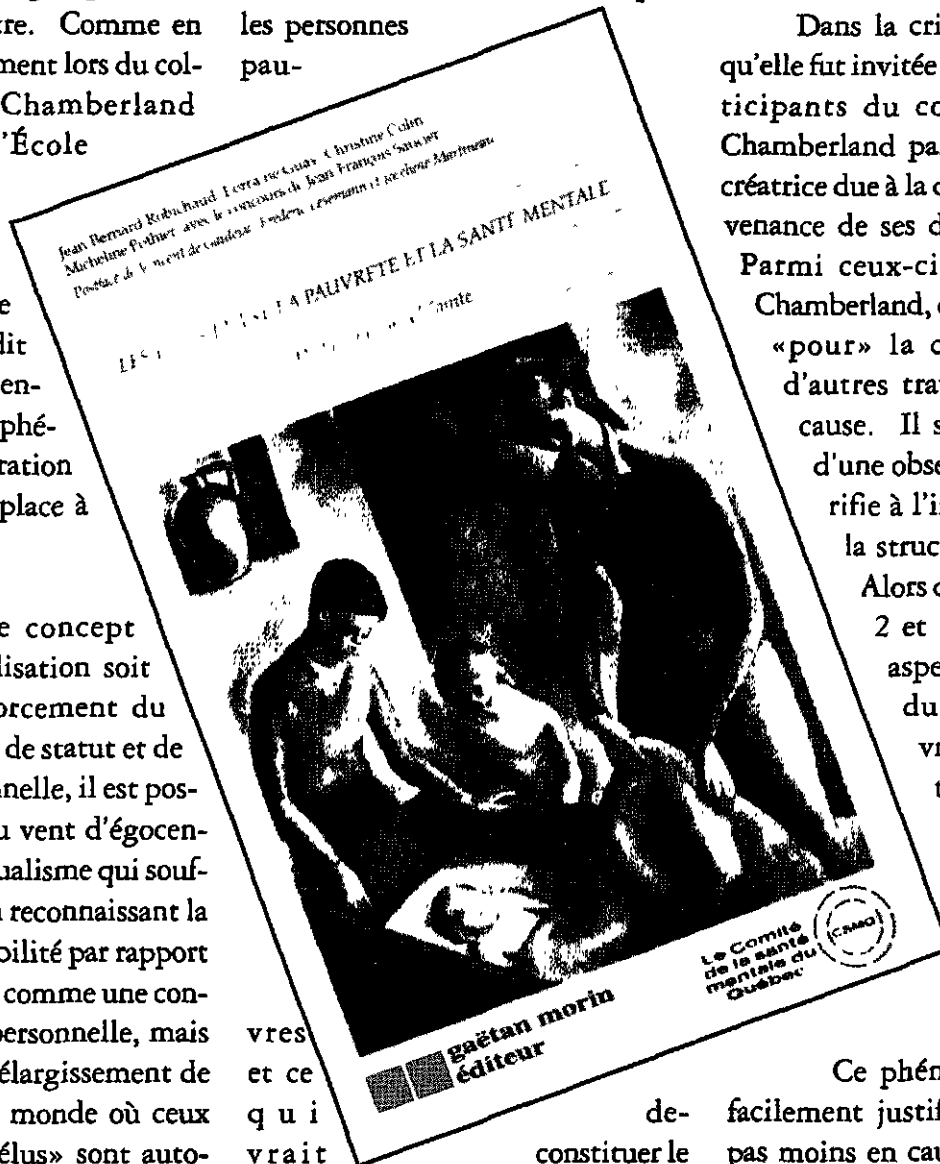
apparaître des changements sociaux significatifs.

En tête des promoteurs de ces valeurs modernes où l'économique prime sur le social et où le concept d'excellence est intégré comme valeur normative, les médias contribuent largement à creuser les écarts entre la réalité vécue par les personnes pau-

ce que c'est être riche. La TV présente la consommation, les voyages, les vacances, c'est de la compétition en tout, on nous fait du tort en développant cette culture-là. La TV contribue à nous laisser dans l'isolement, c'est le seul rêve qu'on a, on n'a pas d'argent pour s'intégrer à autre chose.»<sup>4</sup>

Dans la critique du rapport qu'elle fut invitée à adresser aux participants du colloque, Claire Chamberland parla d'une tension créatrice due à la diversité de la provenance de ses différents auteurs. Parmi ceux-ci, selon madame Chamberland, certains travaillent «pour» la cause, alors que d'autres travaillent «sur» la cause. Il s'agit là, en effet, d'une observation qui se vérifie à l'intérieur même de la structure de l'ouvrage. Alors que les chapitres 1, 2 et 6 portent sur des aspects plus concrets du lien entre pauvreté et santé mentale, les chapitres 3, 4 et 5 portent, pour leur part, sur des données plus scientifiques.

Ce phénomène, bien que facilement justifiable, n'en remet pas moins en cause la nécessité de créer une plus grande intégration entre les diverses façons d'aborder les problèmes sociaux et d'agir sur eux. De la même façon qu'un être humain ne saurait être considéré comme un ensemble compartimenté de phénomènes observables,



et ce qui vrait constituer le confort matériel et psychologique. Un autre témoignage cité au chapitre premier du rapport rend bien compte de ce phénomène:

«Une chose qui nous nuit, c'est qu'on se fait des illusions sur

les interventions devant mener à un mieux être physique et psychologique devraient pouvoir se faire dans un cadre d'action global. Comme en témoigne une personne psychiatisée citée dans l'introduction de l'ouvrage: «L'approche bio-psycho-sociale c'est de voir le psychiatre pour ta prescription, le psychologue pour mettre tes tripes sur la table et la travailleuse sociale pour avoir un HLM.»<sup>5</sup>

À entendre les divers intervenants présents au colloque du 2 décembre, et à constater la charge réelle de travail investi par les auteurs du rapport qui était lancé officiellement ce jour-là, il est impossible de douter de la bonne foi de tous ces gens et de leur volonté réelle de devenir de véritables agents de changement social. La qualité de leur réflexion et de celle qu'un tel ouvrage a su provoquer dans le cadre même de cette journée, demeure indiscutable.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire en ce qui a trait à l'identification des besoins réels des personnes vivant dans la pauvreté et, bien que la parole leur est donnée en début d'ouvrage, on sentait que leur présence au sein même de cette journée de réflexion était peu remarquée. Comme dans le cadre du présent article, les individus vivant une situation de pauvreté furent mentionnées à la troisième personne, comme il est convenu de le faire lorsqu'on parle de quelqu'un d'absent. Une terminologie qui qualifie les enfants issus de familles monoparentales comme étant des «demi-orphelins», ne saurait pro-

mouvoir un sentiment de valorisation chez une mère seule. Pourtant, il fut possible, ce jour-là, d'entendre l'un des auteurs du rapport avoir recours à cette terminologie.

On comprend difficilement qu'un des signataires d'un ouvrage qui constate que vivre la pauvreté, c'est se percevoir à travers l'image négative que les autres nous renvoient et qu'il s'agit-là d'un effet encore plus dévastateur que la privation matérielle, puisse se permettre un tel écart de langage. Sans donner dans le fanatisme du «politicaly correct», un fait comme celui-ci permet simplement de rendre compte de l'écart entre les diverses réalités vécues par les individus, qu'ils se trouvent d'un côté ou de l'autre du clivage créé par les disparités sociales.

Les efforts entrepris pour améliorer le sort des moins bien nantis devraient cesser de se faire en l'absence de ces derniers. S'il est vrai que la solution au sentiment de détresse psychologique engendré par la pauvreté réside, en grande partie, dans une revalorisation de la personne et dans le fait de lui redonner un sentiment de pouvoir sur sa vie, que l'on cesse de traiter ces individus avec condescendance. À l'heure actuelle, et c'était une impression qui se dégageait dans le cadre même du colloque, tout se passe comme si les «pauvres» devaient payer de leur fierté pour recevoir de l'aide. Quand viendra le jour où le droit à l'équité et à la dignité pour tous ira de soi, tant dans les gestes de nos gouvernements, que dans les

discours de nos intervenants sociaux et scientifiques?

En marchant rue Sainte-Catherine pour me rendre au colloque, le 2 décembre dernier, je fut brutalement confrontée avec la réalité d'une personne vraisemblablement atteinte de maladie mentale. Il s'agissait d'une toute jeune femme dont le visage était couvert de taches de couleur et dont le regard voilé traduisait une coupure entre elle et le monde extérieur. Je me rendais compte de l'ironie de la situation; alors que moi, j'allais passer la journée, bien au chaud, à entendre des gens discourir sur les liens existant entre la pauvreté et la santé mentale, elle, allait vraisemblablement passer la journée dehors à errer vers je ne sais quelle destination.

Si je lui avais demandé son avis là-dessus, elle aurait sans doute été incapable de me le donner en des termes que j'aurais pu comprendre. N'empêche que c'est elle qui aurait dû avoir droit aux croissants et au café chaud... Ma pauvreté à moi, c'est de ne pas avoir su réparer la coupure entre son monde à elle et celui où je me dirigeais.

1. SÉNÉCAL, M. (1986). Vidéo *Condamné à survivre*, entrevues auprès de jeunes de 18-30 ans dans la Pointe-Saint-Charles.

2. ROBICHAUD J.-B., GUAYL., COLIN, C., POTHIER, M., SAUCIER J.-F., *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale: De l'exclusion à l'équité*, Gaëtan Morin éditeur, 1994, 247 pages.

3. *Op. Cit.*, p.1.

4. *Op. Cit.*, p.27.

5. *Op. Cit.*, p.6.

# Si le financement vous intéresse...

par Hélène Johnson

En septembre dernier le CA de la FAFMQ a décidé qu'un comité de travail développerait un plan d'action pour que les associations intéressées fassent une demande de subvention au MSSS, particulière mais de concert avec les autres associations, à leur Régie régionale respective. Le comité s'est rencontré à Lévis le 13 octobre 94 et il a été convenu d'une formulation des priorités pour l'avenir concernant la spécificité des besoins des familles monoparentales et recomposées. Cette formulation a été reprise par les associations intéressées à un endroit précis de la demande de subvention; c'est-à-dire la justification de l'augmentation des prévisions budgétaires et les priorités pour l'avenir.

Une tournée régionale a donc été entreprise par Sylvie Lévesque, agente de liaison à la FAFMQ, pour donner du soutien et des informations complémentaires aux représentant-e-s des associations au comité régional de chaque région; concernant les critères d'analyse et d'admissibilité du programme de soutien aux organismes

communautaires (SOC) au MSSS et concernant le formulaire de cette demande.

Les buts de cette tournée consistaient à améliorer le niveau de compétence des délégué-e-s en matière de demande de financement au MSSS et à faire valoir une reconnaissance des associations de familles monoparentales et recomposées par le biais d'un financement de base, par une formation et par la mobilisation des associations autour de la question du sous-financement et autour des conditions socio-économiques précaires des associations.

**Les conséquences  
du sous-financement  
sont nombreuses.  
Le quart des  
associations n'ont pas  
d'argent pour se payer  
un local permanent  
et plus de la moitié  
(58%) n'ont pas  
de personnel  
permanent.**

les organismes communautaires. Les associations membres de la FAFMQ, par leur demande de financement, veulent se faire reconnaître, comme organismes commu-

nautaires oeuvrant spécifiquement auprès des familles monoparentales et recomposées, par les régies régionales.

D'un autre côté, et l'exemple du comité régional de Montréal est frappant, il apparaît que certaines associations ne se sentent pas concernées par les nouvelles politiques de financement du MSSS parce que leurs activités ne correspondent pas en tous points aux services de santé et des services sociaux. Elles se disent touchées par les besoins des familles monoparentales et recomposées mais n'ont pas l'infrastructure ni le «membership» pour tenter de répondre activement à ces besoins. Toutefois, certains membres de ces associations voudraient faire plus, mais en tant que bénévoles, ne peuvent pas prendre toutes les responsabilités liées à une demande de financement au MSSS.

Ces constatations démontrent que le désir d'agir des associations est affaibli par leur manque d'information concernant la régionalisation et les autres bailleurs de fonds, mais surtout par leur manque chronique de financement et l'instabilité liée à leur fonctionnement.

Vu sous cet angle, le but de la tournée régionale aura été de conscientiser les associations à la difficile tâche de faire fonctionner



une Fédération attachée à une structure inadaptée aux besoins de ses membres, et inadaptable, parce que trop dispersée dans ses objectifs, ses moyens d'action... et ce, à partir d'un dossier important comme l'est celui du financement.

Les contradictions qui minent le fonctionnement interne de la FAFMQ peuvent être expliquées, entre autre, au niveau des conditions socio-économiques des associations. Elles peuvent être considérées comme précaires pour un *organisme communautaire*, mais elles peuvent être qualifiées de «correctes» pour un *organisme de loisirs-santé*. Quelles sont donc les conditions économiques des associations de familles monoparentales et recomposées? Et quelles en sont les conséquences?

Ces conditions se situent entre la survie (51% ont un budget annuel de 4 313\$), la consolidation de l'association (33% ont un budget annuel de 25 951\$) et l'opérationnalisation (15% ont un budget annuel de 85 222\$). Les conditions sociales sont, quant à elles, assez près des besoins des familles membres d'associations. La majorité des activités des associations concernant certains besoins des familles monoparentales touchent la croissance personnelle et les relations inter-personnelles (94% des familles manquent de temps pour les loisirs). Toutefois, la plupart des associations sont dotées d'outils de support et de références (69%) pour aider leurs familles; ces dernières manifestent des besoins au niveau de l'informa-

tion juridique, de l'aide sociale (44% de membres d'associations vivent de l'aide sociale), etc. (SIRARD, Sondage, 1994)

Les conséquences du sous-financement sont nombreuses. Le quart des associations n'ont pas d'argent pour se payer un local permanent et plus de la moitié (58%) n'ont pas de personnel permanent. La majorité (77%) des associations ont des pratiques d'autofinancement. Toutefois le bilan de ces campagnes, en terme de rapport temps/ bénéfiques, semble déficitaire. Malheureusement, l'autofinancement est souvent l'une des principales ressources financières des associations et elles ne rapportent pas beaucoup (en moyenne 3 484,14\$). (SIRARD, Sondage, 1994)

Le financement et la permanence comptent pour beaucoup dans la capacité d'accueil et d'intégration de nouveaux membres. Près de la moitié (44%) des associations qui vivent des difficultés dans l'accueil et l'intégration des membres manquent de permanence et de structures d'accueil, leurs membres actuels ne correspondent pas aux membres potentiels (mission). Le recrutement est faible ce qui freine le renouvellement des membres et la moyenne d'âge des membres est de 39 ans. (SIRARD, Sondage, 1994)

La clientèle vieillit, les besoins changent, les activités changent, la mission change; mais les habitudes restent!

Les associations organisent des activités en fonction de leur budget et en fonction de leur «membership». Le financement stagne parce que les activités des associations ne correspondent plus aux critères d'analyses des bailleurs de fonds qui subventionnent des services de santé et des services sociaux. Les associations sont à l'image de leurs membres actuels mais s'éloignent de leur première clientèle, donc de leur mission de défense des droits et de leur objectif d'amélioration des conditions socio-économiques des familles monoparentales et recomposées.

La Fédération existe depuis 20 ans, il y a donc une force latente qui la garde vivante. Il faut retrouver cette force chez les associations pour ensuite la canaliser et la centrer vers une même direction. La FAFMQ est une force multiplicatrice d'actions visant l'amélioration des conditions socio-économiques des familles monoparentales et recomposées. Elle possède des lignes de transmission d'informations et offre des lieux de formation pour ses membres bénévoles et/ou militant-e-s.

En travaillant ensemble et en mettant en commun leurs idées, trucs et connaissances, un plus grand nombre d'associations pourraient bénéficier d'un meilleur financement et ainsi augmenter leur capacité d'action et offrir des services de prévention, d'aide et de soutien à leurs familles, des services de promotion, de sensibilisation et de défense des droits des familles monoparentales et recomposées.

# Non à la gestion par programmes!

par Lise Cadieux

Lors d'une rencontre tenue à Québec le 22 septembre dernier, le Conseil d'administration ainsi que le comité des responsables régionaux ont entrepris un large débat sur le financement accordé par le ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).

Dans un contexte de restrictions budgétaires, le ministère adopte une nouvelle politique soit celle de la santé et du bien-être de ses citoyens et citoyennes. La réforme de la loi 120, l'implantation des régies régionales annoncent l'ère d'une nouvelle gestion. Il s'agit ni plus ni moins de transfert des ressources du MSSS vers les régions. De cette façon, l'appareil de l'État tâche de se rapprocher de sa clientèle et de répondre adéquatement à leurs besoins.

Quatre types de services à rayons (oh pardon!) nous sont offerts. Ceux-ci sont accompagnés de divers paramètres de financement. Heureux les gens et les organismes qui aiment bien magasiner. Nous voici donc au coeur d'un immense supermarché. Nous y retrouvons plusieurs aubaines! Une formule «éconôme», beau, bon, pas cher en plus de cela. Vous avez les groupes d'entraide, les lieux de transition (centres de jour), l'intervention spécialisée et l'hébergement.

Le comité sur le financement a été à l'étude d'une recommandation relative à la notion des organismes communautaires dans un contexte de gestion par programmes. Celle-ci s'établit sur 5 champs d'activités: santé publique, santé physique, santé mentale, intégration sociale et adaptation sociale.

Comme association de familles monoparentales par exemple, nous pouvons être sollicitées par les régies régionales à présenter un projet lié à la santé mentale pour des services axés vers les groupes d'entraide.

Les principes de base de cette gestion par programmes se veulent:

- de travailler dans le respect de la spécificité;
- de la stabilité et la continuité des demandes de subvention;
- de la promotion du partenariat;
- de la valorisation de l'action communautaire.

Nos associations n'en diront pas autant. C'est un jeu de loteries; il s'agit de savoir la bonne combinaison et vous vous bran-

chez sur votre régie pour recevoir le gros lot! Le partenariat oui, mais, pas à n'importe quelles conditions. Perception éclatée de la clientèle, peu de respect ou de compréhension sur le fonctionnement interne de nos associations, perceptions douteuses

des régies régionales à l'égard des bénévoles; on court après notre queue! Comment avec si peu de moyens arriverons-nous à nous faire reconnaître auprès de ces gens; le partenariat: on t'emprunte ton local, ta clientèle, tes bénévoles, tes ressources matérielles pour recevoir quoi en échange?

Tout cela finalement pour dire que nos associations de familles monoparentales veulent absolument se prémunir d'une enveloppe financière de base pour assurer minimalement le fonctionnement de leurs organismes. Sans cela, la gestion par programmes précipite nos organismes à compétitionner entre eux, à offrir des services à monsieur ou madame tout le monde, à oublier quelle est leur vraie mission, à s'éparpiller aux quatre vents et quoi encore...

# Nos publications

## Monographies

- 1993- Conditions de vie et besoins spécifiques des familles monoparentales en région (synthèse) 31 p. (5,50\$)
- 1990- Étude des besoins des familles monoparentales depuis moins de quatre ans 50 p.(complète) (7,50\$)  
- 12 p. (résumé) (2,50\$)
- 1986- Les Actes du colloque 163 p. (7,50\$)
- 1986- Dossier réflexion sur la monoparentalité 20 p. (4,25\$)
- 1983- Manifeste: il était une fois ou plusieurs fois... (De la rupture, ses conséquences et le défi à relever) (5,00\$)
- 1980- Pour des conditions de vie décentes: action collective (3,00\$)

## Mémoires-Avis

- 1994- Pour en finir avec l'inacceptable, réformons la perception des pensions alimentaires, 100 p. (20,00\$)
- 1994- Mémoire intitulé: notre programme féministe pour l'emploi et le développement, réforme Axworthy, 33 p. (6,00\$)
- 1994- Analyse du système australien et recommandations du Québec, 54 p. (8,00\$)
- 1994- Mémoire sur l'aide juridique 15p. (2,00\$)
- 1993- Office de perception automatique des pensions alimentaires 16p. (2,50\$)
- 1993- La fiscalité et le rôle de l'État (mémoire conjoint avec les groupes de femmes) 31p. (5,50\$)
- 1992- La fixation des pensions alimentaires (mémoire conjoint avec la FFQ) 20p. (4,00\$)
- 1990- Étude sur la prolongation du délai de désistement au partage des biens familiaux 6p. (2,00\$)
- 1990- Sur l'Avant-projet de loi sur les services de santé et services sociaux 9p.(2,00\$)
- 1989- Les régimes complémentaires de retraite 12p. (2,25\$)
- 1989- L'Énoncé de politique sur les Services de garde à l'enfance et Addenda 22p. (3,75\$)
- 1988- Les droits économiques des conjoints 17p. (3,25\$)
- 1988- La politique de sécurité du revenu 20p. (3,50\$)
- 1986- La fiscalité 19p.(3,25\$)
- 1986- Les Services de garde 4p. (2,00\$)
- 1986- Avis au comité législatif sur le Projet de loi C-9 sur les normes de prestation de pension 10p. (2,00\$)

*autres publications disponibles*

# *Prochain numéro du Bulletin de liaison: Mars 1995 Thème: Les familles recomposées*

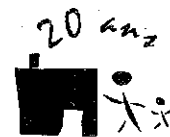
*Supportez nos efforts en achetant un espace publicitaire dans notre bulletin.*

<i>Table des tarifs</i>	
<i>Format carte d'affaire:</i>	<i>25. \$</i>
<i>1/4 de page:</i>	<i>50. \$</i>
<i>1/2 page:</i>	<i>100. \$</i>
<i>1 page:</i>	<i>200. \$</i>

## *Formulaire d'abonnement au Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec*

*je désire m'abonner au Bulletin de liaison de la Fédération*

**Tarif** (pour trois exemplaires, incluant les frais de poste ainsi que les taxes): **15. \$**



Nom: \_\_\_\_\_  
 Organisme: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_

Veillez envoyer votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de la **FAFMQ** à:  
**FAFMQ**  
 1051, StHubert, bur. F-208  
 Montréal, Qc  
 H2L 3Y5  
 Téléphone: (514) 288-5224  
 Télécopieur: (514) 288-7823

Marcelle Regimbald  
 Relais-Femmes de Montréal  
 1265, rue Berri # 910  
 Montréal, OC  
 H2L 4C6



**16411-99  
MTL C.V.**

**C.P. 5 SUCC. D.  
MTL P Q  
H3K 3B9**